

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**ORGANISATION DE L'ENTREPOT**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

<p><b>CODE : 71 59 01 U21D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 701</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 05 février 2013,  
sur avis conforme de la Commission de concertation**

# ORGANISATION DE L'ENTREPOT

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

### 1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'appliquer la gestion commerciale de l'entreprise, de l'unité logistique de production ou de distribution, du service spécialisé aux achats et approvisionnements, dans l'entreposage et la gestion des stocks ;
- ◆ de s'adapter aux divers matériels et logiciels spécialisés tant en transport qu'en logistique, à l'évolution et aux besoins de son environnement professionnel (souci de l'amélioration des résultats, veille permanente, esprit d'initiative et d'entreprise).

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

En français :

- ◆ synthétiser de façon généraliste un texte écrit (+/- 30 lignes) dans un langage usuel, par exemple en réalisant une synthèse écrite et/ou en répondant à des questions sur le fond ;
- ◆ émettre, de manière cohérente, un commentaire personnel à propos d'un texte.

#### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat de l'enseignement secondaire inférieur ou certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré.

### 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes
Organisation de l'entrepôt	CT	B	48
Emballage et conditionnement	CT	B	16
Technologie : la commande vocale	CT	B	16
<b>3.2. Part d'autonomie</b>		P	20
Total des périodes			100

### 4. PROGRAMME

*A partir d'études de cas (identification des variables liées à la tâche, et d'exercices d'application,*

#### **L'étudiant sera capable :**

##### *4.1. Organisation de l'entrepôt :*

- ◆ d'expliciter un plan d'implantation des produits dans un espace de stockage ;
- ◆ d'identifier la capacité de stockage ;
- ◆ de respecter les règles de gestion des emplacements et les plans d'implantation ;
- ◆ de respecter les contraintes des matériels de stockage fixes et roulants de l'entrepôt en fonction de sa conception :
  - les tendances et types d'entreposage,
  - les fonctions de base de l'entreposage,
  - l'évaluation des besoins en surfaces et ressources humaines ;
- ◆ d'affecter des emplacements de stockage en optimisant le remplissage des espaces et les déplacements des opérateurs (optimalisation de la localisation de l'entrepôt : méthode du barycentre) en fonction :
  - des types de produits,
  - de la sécurité (signalisation de la sécurité, engin de manutention, allées, sprinkler, classes de magasins) ;
- ◆ d'identifier des adresses de stockage ;
- ◆ de définir l'implantation des postes (réception, stockage, expédition) ;
- ◆ d'établir le circuit physique des produits et le circuit d'informations ;
- ◆ de différencier les différents moyens de manutention et les matériels de stockage ;
  - équipement de manutention, d'entreposage et de picking,
  - rayonnages, racks, roll containers, bacs, colis et palettes,
  - rayonnages dynamiques, rayonnages statiques, pater noster ;
- ◆ d'établir les interactions des opérations de chargement, déchargement, réception, expédition, préparation de commandes en garantissant l'ordre et la propreté ;
- ◆ de reconnaître les caractéristiques des produits et les pictogrammes associés ;
- ◆ d'expliquer les standards de manutention et l'organisation de l'entrepôt et du service (analyse des contraintes; des flux) ;
- ◆ d'organiser des inventaires réguliers et périodiques ou de sondage (routing, plan de circulation);
- ◆ d'assurer la gestion des localisations (fixe ou mobile) ;
- ◆ d'assurer l'historique des mouvements du stock ;
- ◆ d'élaborer un système de codification et d'adressage ;
- ◆ de respecter les règles de dépôt de marchandises suivant leur destination ;
- ◆ d'organiser la gestion des retours fournisseurs ;
- ◆ de réaliser les prélèvements de stock conformément aux instructions,

- préparation des commandes (order picking, batch picking, système unidimensionnel et bidimensionnel) ;
- ◆ de gérer les emballages, les conditionnements et les contenants (fonction de préparateur de commandes, réception et expédition, principes, zones).

#### 4.2. Emballage et conditionnement,

- ◆ de définir différentes formes de packaging et de classer les emballages ;
- ◆ d'identifier les contraintes sur le mode de transport générées par les emballages ;
- ◆ d'identifier l'emballage adéquat en fonction du produit et du type de transport (poids, volume, résistance, réglementation,..) en tenant compte notamment de la palettisation et de la réglementation des produits agro-alimentaire ;
- ◆ de respecter la réglementation sur l'emballage des produits agroalimentaires (innocuité, inertie des matériaux, migration, ...) ;
- ◆ d'intégrer les exigences de recyclage dans les flux logistiques (protection de l'environnement et gestion des déchets) ;
  - recyclage des emballages,
  - contraintes à l'exportation,
  - interprétation des avaries et de l'impact sur le produit ;

#### 4.3. Technologie : la commande vocale :

- ◆ d'expliciter l'intérêt technique et économique des technologies de la commande vocale pour la logistique :
  - flux physiques et flux d'information : identification, transmission, traitement et exploitation de l'information par la technologie commande vocale,
  - préparation de commandes, voice picking, code à barres, RFID ;
- ◆ d'identifier les possibilités d'utilisation de la commande vocale tout au long d'une chaîne logistique :
  - identification des localisations et des produits,
  - simulation d'incidents,
  - liens avec les Warehouse, Fleet, Trailer Management Systems.

## 5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*à partir de consignes provenant d'une étude de cas et d'exercices d'application,*

- ◆ d'organiser un entrepôt ;
- ◆ de justifier son organisation en fonction des variables liées aux tâches ;
- ◆ d'expliciter l'utilisation de la commande vocale en un point de la chaîne logistique.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de :

- ◆ la qualité du choix de l'organisation proposée,
- ◆ le niveau de qualité de l'argumentation
- ◆ le degré de précision et la clarté dans l'emploi du vocabulaire technique.

## 6. CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

## **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.